

RECRUTEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PAPY-MAMY TRAFIC

La commune de Manduel recherche trois personnes (H/F) pour assurer les fonctions de surveillance et sécurisation aux entrées et sorties des écoles, **dès la prochaine rentrée scolaire 2022**, dans le cadre du dispositif papy-mamy trafic.

Recruté en qualité de vacataire surveillant, vous effectuerez les missions suivantes :

- assurer la sécurité des enfants aux passages piétons aux abords des écoles aux heures d'ouverture et de fermeture des portes
- sensibiliser les conducteurs de véhicules passant devant l'école de l'existence de la règle prévue à l'article R 415-11 du Code de la Route (priorité aux piétons engagés sur les passages protégés)

Vous serez rattaché au service de police municipale de la commune et travaillerez en totale collaboration avec ses agents qui assureront votre formation avant la prise de poste.

Votre mission s'exercera durant les périodes scolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, aux heures d'ouverture et de fermeture des portes des écoles, soit 4 vacations quotidiennes de 0h30 minutes, donc 8 heures par semaine.

Les conditions de recrutement sont les suivantes :

- être retraité et âgé de moins de 70 ans, ayant travaillé, si possible, dans des domaines liés à la sécurité des personnes et des biens, notamment police nationale, police municipale, gendarmerie nationale, forces armées, douanes, sapeurs-pompiers, services pénitentiaires, sociétés privées de sécurité, etc.
- être déclaré apte à exercer cette fonction suite à la délivrance d'un certificat médical par un médecin agréé, missionné et rémunéré par la collectivité,
- avoir un casier judiciaire ne comportant pas de mention incompatible avec l'emploi visé (le contrôle sera fait par la collectivité).

Les agents retenus sont rémunérés au taux horaire du SMIC et bénéficient des œuvres sociales des agents municipaux de la collectivité (CNAS).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV) à l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, CS 20014, 30129 Manduel, par courrier postal, par courriel à l'adresse mairie@manduel.fr ou par dépôt à l'accueil de la mairie.